

d'un chef unique, qu'ils tombèrent dans une espèce de léthargie. Aux grandes agitations que causent toujours des droits importants à disputer, succéda la fausse tranquillité de l'esclavage. Un peuple qui avait occupé la scène pendant plusieurs siècles, ne joua plus de rôle sur le théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avait plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite île d'Amérique, connue sous le nom de Saint-Thomas.

XXX.
Les Danois
s'établissent
dans les îles
de
St.-Thomas,
de
St.-Jean
et de
Ste.-Croix.

Cette dernière des Antilles du côté de l'ouest était tout-à-fait déserte, lorsque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traversés par les Anglais, sous prétexte que quelques vagabonds de cette nation y avaient commencé autrefois des défrichemens. Le ministère britannique arrêta le cours de ces vexations; et la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on avait espéré toutes les plantations que comportait un terrain sablonneux, qui n'avait que cinq lieues de long sur deux et demie de large. Ces progrès qui étaient alors fort rares dans l'archipel américain, eurent une cause particulière.

L'électeur de Brandebourg avait formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique occidentale. L'objet de cette association était d'acheter des esclaves; mais il fallait les vendre, et le débit ne pouvait s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les

deux ouvertures ayant été également rejetées, Frédéric-Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce prince entreprenant établissent un comptoir dans l'île, et qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, et en s'engageant à une redevance annuelle. Alors on espérait de fournir aux colonies espagnoles, mécontentes de l'Angleterre et de la Hollande, les noirs dont ces provinces avaient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, et les vexations se multipliant sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contrat, qui n'avait été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvelé. Quelques-uns même d'entre eux y étaient encore en 1731, mais sans action et sans privilège.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jeta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les flibustiers anglais, français, hollandais, qui voulaient soustraire le fruit de leurs rapines aux droits qu'on exigeait d'eux, dans leurs propres établissemens. Les corsaires qui avaient fait des prises trop bas, pour les faire remonter aux îles de leur nation, les venaient vendre à celle de Saint-Thomas. Il était l'asile de tous les bâti-

mens marchands qui, poursuivis en temps de guerre, y trouvaient un port neutre. C'était l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auraient pu faire ailleurs avec autant d'aisance et de sûreté. C'est de là qu'on expédiait tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandestin avec les côtes espagnoles, d'où l'on apportait beaucoup de métaux et de marchandises précieuses. Saint-Thomas était enfin une place où se faisaient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitait pas de cette circulation rapide; c'étaient des étrangers qui s'enrichissaient, et qui disparaissaient avec leurs richesses. Un vaisseau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ses esclaves en Amérique, et revenant en Europe avec une cargaison qu'il avait reçue en échange, était la seule espèce de liaison que la métropole eût avec sa colonie.

Sur un de ces navires fut embarqué, en 1731, un nègre baptisé sous le nom d'Antoine. Il déplorait, avec tant de véhémence, l'aveuglement où étaient plongés ses semblables, que quelques herrnhutes, touchés de ses discours, montrèrent le désir de passer dans le Nouveau-Monde, pour dissiper des ténèbres si épaisses. « Vos soins seraient perdus, leur dit l'esclave : les dures corvées auxquelles sont condamnés mes compagnons, ne leur permettraient pas d'assister à vos instructions; jamais ils n'ouvriraient les yeux, à

moins que le ciel ne leur envoie un instituteur qui partage leur triste sort, et qui, au milieu des travaux communs, leur développe chaque jour les principes consolans de la religion. » Ce langage inspira à deux des disciples de Zinzendorf la résolution de se vendre; et le sacrifice de ces pieux enthousiastes fut accepté, après qu'on se fut assuré, par des épreuves réitérées, qu'il était sincère.

La domination danoise en Amérique fut augmentée, en 1719, par l'acquisition de l'île de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces faibles commencemens auraient eu besoin de l'île des Crabes ou de Borriquen, où l'on avait tenté, deux ans auparavant, de s'établir.

Cette île, qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un assez grand nombre de montagnes; mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines et des vallées qui les séparent paraît très-fertile; et il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente. La nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connaisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers et de citronniers, qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglais voyant qu'une île si bonne était

déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le temps de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, et qui en amenèrent les femmes et les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717; mais les sujets de la Grande-Bretagne, réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, et bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'île des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver, trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive obligea le Danemarck de détourner ses regards de l'île des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritait à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dix-huit lieues de long, sur trois et quatre de largeur. Elle fut occupée en 1645 par les Hollandais et par les Anglais. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus, en 1646, dans un combat opiniâtre et sanglant, se virent réduits

à abandonner un terrain sur lequel ils avaient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travaillait à s'affermir dans sa conquête, lorsqu'en 1650, il fut attaqué et chassé à son tour par douze cents Espagnols, arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois: ce qui était resté de ce corps nombreux pour la défense de l'île, la céda sans résistance à cent soixante Français, partis en 1651 de Saint-Christophe, pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâtèrent de reconnaître un terrain si disputé. Sur un sol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement presque au niveau de la mer, dans un terrain sans pente, n'offrait qu'une eau saumâtre: deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'île, suppléaient faiblement à ce défaut; les puits ne fournissaient que rarement de l'eau: il fallait du temps pour construire des citernes. L'air n'était pas plus attrayant pour les nouveaux colons: une île plate, et couverte de vieux arbres, ne permettait guère aux vents de balayer les exhalaisons infectes dont ses marais épaississaient l'atmosphère. Il n'y avait qu'un moyen de remédier à cet inconvénient, c'était de brûler les forêts. Aussitôt les Français y mettent le feu, et s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplant de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils

avaient allumé dans l'île. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouvèrent d'une fertilité incroyable; le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre, y réussissaient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation, elle comptait huit cent vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchait d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation : il ne lui restait plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes et leurs enfans, et six cent vingt-trois noirs, quand on transporta, en 1696, cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obscurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations secrètes, au caractère des ministres, aux intérêts des protecteurs et des protégés; qui se flattent de trouver la raison d'un événement entre une multitude de causes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené; qui ne se doutent pas qu'entre ses causes, la plus naturelle est souvent la plus fausse; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avaient été placés toute leur vie au timon de l'état, et qu'ils eussent assisté au conseil des rois; qui ne sont jamais plus loin de la vérité que dans les circonstances où ils

montrent quelque pénétration; aussi absurdes dans le bien que dans le mal qu'ils disent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations ministérielles, que dans le jugement défavorable qu'ils en portent : ces espèces de rêveurs, qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, persuadés que les cours se décident toujours par les vues sublimes d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Versailles n'avait méprisé Sainte-Croix que parce qu'elle voulait abandonner les petites îles, pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes : ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvaient que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas était nuisible à leurs intérêts. De tout temps la finance fut nuisible au commerce, et dévora le sein qui la nourrit. L'île fut sans colons et sans culture jusqu'en 1755. A cette époque, la France en céda pour 738,000 liv. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg et la forteresse de Christianstadt.

Ce fut alors que cette puissance du nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique; malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilège exclusif : des hommes industriels de toutes les sectes, et surtout des frères Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obstacle : on essaya plusieurs fois de concilier les

intérêts du colon et celui de ses oppresseurs ; ces tempéramens furent inutiles : les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin, le gouvernement, plus modéré que sa constitution ne permettait de l'espérer, acheta, en 1754, les droits et les effets de la compagnie ; le prix fut réglé à 9,900,000 liv. : une partie fut payée en argent comptant, et le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La navigation dans les îles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination danoise.

xxx.
État
malheureux
des
îles danoises.
Ce qu'il
conviendrait
au gouver-
nement
de faire
pour adoucir
leur sort.

Au premier janvier 1773, on comptait à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étaient consacrées à la culture du sucre, et quarante-deux à d'autres productions moins importantes : Saint-Thomas en avait exactement le même nombre et avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cent quarante-cinq qu'on en voyait à Sainte-Croix, cent cinquante étaient couvertes de cannes. Dans les deux premières îles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon est en état de leur donner. Ce n'est que dans la dernière que chaque habitation est bornée à trois mille pieds danois de longueur, sur deux mille de largeur.

Saint-Jean est habité par cent dix blancs et deux mille trois cent vingt-quatre esclaves ; Saint-Thomas, par trois cent trente-six blancs et quatre mille deux cent quatre-vingt-seize esclaves ; Sainte-Croix, par deux mille cent trente-six

blancs et vingt-deux mille deux cent quarante-quatre esclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean, et il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix ; cependant les formalités nécessaires pour accorder la liberté, se réduisent à un simple enregistrement dans une cour de justice. Si une si grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaisance, c'est qu'ils ont été interdits à ceux qui avaient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fussent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paraît très-sage. Je pense qu'en la mitigeant, elle aurait son utilité, même dans nos contrées. J'approuverais fort que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'église, dans la magistrature, en fût suspendu au moment où il serait légitimement poursuivi par un créancier, et qu'il en fût irrémisiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auraient déclaré insolvable. Il me semble qu'on prêterait avec plus de confiance, et qu'on emprunterait avec plus de circonspection. Un autre avantage d'un pareil règlement, c'est que bientôt les conditions subalternes, imitatrices des usages et des préjugés des hautes classes de citoyens, craindraient la même flétrissure, et que la fidélité dans les engagements deviendrait un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des îles danoises se réduisent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-sept ou dix-huit millions pesant de sucre brut, et à une quantité proportionnée de rum, à quelque sel et à quelque tabac. Une partie de ces denrées est livrée aux Anglais, propriétaires des meilleures plantations, et en possession de fournir les esclaves. L'Amérique septentrionale en reçoit aussi en échange de ses bestiaux, de ses bois et de ses farines; le reste est porté dans la métropole, sur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt, jusqu'à quatre cents tonneaux: la plus grande partie s'y consomme, et il n'en est guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres susceptibles de culture ne sont pas toutes en valeur dans les îles danoises; et celles qu'on y exploite pourraient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux instruits, le produit de ces possessions serait aisément augmenté d'un tiers et peut-être de la moitié.

Un grand obstacle à cette multiplication de richesses, c'est la situation extrêmement gênée des colons. Ils doivent 4,500,000 liv. au gouvernement; ils doivent 1,200,000 liv. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 liv. aux Hollandais, que l'immensité de leurs capitaux, et l'impossibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fisc met de nouvelles entraves à l'industrie. Les denrées et les marchandises, qui ne sont pas propres au Danemarck, ou qui n'y ont pas été portées sur des vaisseaux danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe: les nationales et les étrangères paient également six pour cent à leur entrée aux îles. On y exige 18 liv. pour chaque nègre qui arrive, et une capitation de 4 liv. 10 s.; des droits assez forts sur le papier timbré; un impôt de 9 livres par mille pieds carrés de terre; le dixième du prix des habitations vendues. Les productions sont toutes assujetties à cinq pour cent à leur sortie des colonies; et depuis le 23 décembre 1779, à deux seulement dans les ports de la métropole, soit qu'elles se consomment dans le royaume, soit qu'elles soient destinées à l'exportation: il n'y a de franchise entière que pour le coton. Ces tributs réunis forment à la couronne un revenu de huit à neuf cent mille livres.

Il est temps que la cour de Copenhague se détache de ces impôts si multipliés et si accablans. Un intérêt bien raisonné devrait, sans doute, inspirer cette conduite à toutes les puissances qui ont des possessions dans le Nouveau-Monde; mais le Danemarck est plus particulièrement obligé à cette générosité. Ses cultivateurs sont grevés de si énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourser les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arrérages,

sans un désintéressement entier de la part du fisc.

Mais peut-on attendre ce trait de sagesse, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenses publiques excéderont le revenu public; tant que les événemens fâcheux qui, dans l'ordre ou plus tôt le désordre actuel des choses, se renouvellent continuellement, forceront l'administration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux sujets déjà surchargés; tant que les conseils des souverains travailleront sans vue certaine et sans plan réfléchi; tant que les ministres se conduiront comme si l'empire ou leurs fonctions devaient finir le lendemain; tant que le trésor national s'épuisera par des déprédations inouïes, et que son indigence ne se réparera que par des spéculations extravagantes, dont les conséquences ruineuses ne seront point aperçues, ou seront négligées pour les petits avantages du moment; et, pour me servir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais symbolique, de ce qui se pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la dissipation, l'abrutissement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fisc affamé ou rapace, au point qu'on brûlera les moissons pour recueillir promptement le prix des cendres?

Si le fisc devenait par hasard plus sage et plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été et qu'il ne l'est en aucun lieu du globe, les îles de Saint-

Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix prospéreraient peut-être; et leurs productions pourraient suppléer jusqu'à un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions, la plupart singulières, les ont réunies sous les mêmes lois. Au centre de ce tout bizarrement composé, sont quelques îles, dont la plus connue se nomme Sélande: on y trouve un port excellent qui, n'étant au onzième siècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, et une belle cité après l'incendie de 1728, qui consuma seize cent cinquante maisons. Au midi de ces îles, est cette péninsule longue et étroite que les anciens appelaient Chersonèse Cimbrique; ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont successivement grossi la domination danoise, sous le nom de Jutland, de Sleswig et de Holstein: elles ont été plus ou moins florissantes, à proportion qu'elles se sont ressenties de l'instabilité de l'Océan, qui tantôt s'éloigne de leurs bords, et tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes et la mer, un combat perpétuel dont les succès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays seront libres dès qu'ils s'apercevront qu'ils ne le sont pas: ce n'est point à des marins, à des insulaires, aux peuples

xxxii.
Coup-d'œil
rapide sur la
puissance
danoise.